FORMATION ENTREPRISE · MANAGEMENT

Devenir le chef d'équipe que vous auriez aimé avoir.

Votre meilleur technicien est devenu chef d'équipe. Hier il était collègue, aujourd'hui il doit donner des consignes, déléguer, recadrer… sans que personne ne lui ait appris.

Deux jours très concrets, conçus par un ingénieur qui a dirigé des ateliers de production pendant 13 ans, pour poser les bases d'un management juste et efficace.

Les premiers mois qui font tout.

- Passer de collègue à responsable
- Donner une consigne qui sera vraiment appliquée
- Déléguer sans tout refaire derrière
- Recadrer un retard, une erreur ou un comportement
- Animer un point d'équipe qui sert à quelque chose

Objectifs pédagogiques

- Clarifier votre rôle et vos limites de manager de proximité
- Donner une consigne claire, vérifiable et comprise
- Déléguer une tâche et en suivre la réalisation
- Conduire un entretien de recadrage factuel et respectueux
- Animer un point d'équipe court et utile
- Construire votre plan d'action managérial

Programme

1. **Jour 1 · Le rôle de manager** : Attentes de l'équipe et de la direction, posture, passage de collègue à responsable.
2. **La consigne et la délégation** : La consigne en 5 points, le choix de ce que l'on délègue, le suivi sans micro-management.
3. **Écouter et faire un retour** : Écoute active, reformulation, retour positif et retour d'amélioration ; mises en situation.
4. **Jour 2 · Le recadrage** : Préparer et conduire l'entretien : faits, impact, attentes, engagement ; mises en situation.
5. **Le point d'équipe** : Animer 15 minutes utiles, gérer les objections et les tensions.
6. **Plan d'action** : Trois changements à mettre en œuvre et un point de suivi à 3 mois.

Informations pratiques

Public	Chefs d'équipe, nouveaux managers, managers de proximité
Prérequis	Aucun
Durée et horaires	14 heures (2 jours) · 9 h – 12 h 30 et 14 h – 17 h 30
Lieu et format	En intra, dans vos locaux (Béarn, Pays basque, Landes, Bigorre) ou dans notre salle de Pau-Lescar
Groupe	6 à 12 participants
Tarif	Intra : dès 3 000 € les deux jours pour votre groupe (jusqu'à 12 participants), hors frais de déplacement au-delà de 50 km de Pau · exonéré de TVA (formation professionnelle continue)

Financement	Plan de développement des compétences, avec prise en charge possible par votre OPCO selon votre branche et votre taille. Nous fournissons programme, convention et pièces demandées. Voir les financements.
Méthodes	20 % d'apports courts, 80 % d'entraînement : mises en situation tirées de vos cas réels, retours individualisés, livret remis à chaque participant
Évaluation	Questionnaire de positionnement, mises en situation observées, évaluation des acquis et de la satisfaction en fin de formation, suivi à 3 mois
Inscription et délais	Inter : jusqu'à 15 jours avant la session. Intra : 4 à 6 semaines entre le premier échange et la formation. Convention ou contrat envoyé avant le démarrage.
Accessibilité	Une situation de handicap ? Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations possibles : en savoir plus.
Formateur	Dominik Hansen
Indicateurs	Nouvelle formation : indicateurs publiés après la première session. Ensemble de nos formations : 9,7/10 de satisfaction moyenne.

Questions fréquentes

Le programme est-il adapté à notre entreprise ?
Oui. Avant la formation, un échange avec vous permet de recueillir vos situations réelles ; les mises en situation sont construites à partir d'elles, avec votre vocabulaire.

Notre OPCO peut-il financer la formation ?
Souvent, oui, surtout pour les entreprises de moins de 50 salariés. Nous vous fournissons le programme et la convention pour votre demande de prise en charge, à déposer avant la formation.

Combien de personnes peut-on former ?
De 6 à 12 participants par groupe, pour que chacun s'entraîne. Au-delà, nous organisons plusieurs sessions.

Contact et inscription : 07 82 11 22 85 · hansenformation@gmail.com · hansen-institute.com
Hansen Institute, SAS au capital de 3 000 € · 6 allée de la Maïsoeta, 64230 Uzein · SIRET 830 549 465 00011 · Déclaration d'activité n° 75 64 04937 64 (ne vaut pas agrément de l'État) · Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation · Formation exonérée de TVA.